



Ecole 24

Supplément 1 au BULLETIN n°1 – 1er trimestre 2018 - février - SNUipp-FSU24

**Action carte scolaire
le vendredi 9 février**

MARSAC PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 5 février 2018



Rassemblement

devant la Préfecture de Périgueux.

à partir de 13h30

Parents, élus, enseignants... sont attendus

Le SNUipp-FSU a déposé un préavis afin de couvrir les collègues en grève ce jour là.

pages	SOMMAIRE
1	► Une
2	► Édito
3	► Mesures de carte
4	► Agenda – Ris – A retenir

U.
F.S.U.

**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Nous demandons à l'issue de cette carte scolaire :

- une dotation à la hauteur des besoins
- une baisse significative des effectifs par classe
- le maintien et la généralisation du dispositif « plus de maîtres »
- une dotation spécifique pour le dédoublement des CP en REP
- ouvrir les classes et les postes particuliers (remplaçants, Rased...) nécessaires au bon fonctionnement du service public d'éducation
- le retour d'une formation continue pour tous les enseignants
- un accompagnement des élèves en situation de handicap par des personnels formés et qualifiés
- le maintien des personnels sur les missions d'aide administrative à la direction et au fonctionnement de l'école, et des garanties de réemploi pour les contractuels en contrat aidé

Édito Chaque année, à la même période, les DASEN dévoilent leur projet de carte scolaire pour chaque département. C'est un moment important, humainement, socialement et politiquement. La carte est révélatrice de l'ambition de notre pays pour son Ecole. Cette année, la dotation nationale est de 3880 postes alors que 6400 sont nécessaires au dédoublement des Cp voulu par le ministère. Si certains y voient une carte scolaire en demi-teinte et une priorité au primaire, nous, au SNUipp-FSU24, nous voyons clairement une gestion de pénurie qui va se faire, une fois de plus, dans un climat tendu.

Effectivement, notre département enregistre une baisse démographique de la population scolaire dans le primaire, mais nous refusons la fatalité des suppressions de postes qui en découlent. La dotation zéro n'est pas une faveur que l'on nous fait : elle découle de l'application des indicateurs mis en place depuis 2014 qui prennent en compte à la fois la ruralité de notre département et ses difficultés sociales. Si la volonté politique visait vraiment à améliorer le service public d'éducation en Dordogne et la réussite des élèves, nous l'aurions vu dès le vote du budget avec un recrutement à la hauteur des besoins réels. Il y aura donc, cette année encore, de nombreuses fermetures de classes, d'écoles, désertification des services publics en milieu rural, tels sont les axes du projet défini par notre DASEN.

Les dédoublements de certaines classes de CP en éducation prioritaire s'opèrent en sacrifiant les postes PMQC, que nous réclamons pour toutes les écoles, dispositif plébiscité par les collègues. Pour donner aux uns, il faut casser chez les autres... Est-ce ça le management : ventiler façon puzzle !

Les moyens quasi nuls pour l'éducation spécialisée sont inacceptables, laissant des élèves et des équipes d'école dans l'isolement et l'enkystement des difficultés scolaires. Recruter des AVS en nombre suffisant sur des emplois pérènes est une nécessité !

Humainement, les conséquences des suppressions de postes sont désastreuses pour les écoles, les élèves, les familles, les communes... Faire plus et toujours mieux avec moins... Moins d'écoles, plus de bus ! Et on ose nous parler d'équité... Quant aux collègues ? Foutaise, vous sautez pour retomber ailleurs... Mais où ? Entre les postes bloqués, réservés, profilés et les zones blanches dépourvues d'écoles, il faudra rouler... Pas de larmes ! Cadeau de la DASEN : vous aurez 10 points de bonif ! Quel mépris pour les personnels...

En attendant la fin de la convention rurale l'année prochaine, et la facture en 2019 en matière de postes pour les écoles « protégées » par le moratoire, nous devons nous mobiliser pour réclamer d'autres choix, avec des moyens supplémentaires. Enseignants, parents, élus, pas de résignation, le combat ne dure pas le temps de la carte scolaire mais s'inscrit dans la durée, collectivement ! Pour une école de qualité, pour la réussite de tous, dans l'unité, réclamons d'autres choix de société !

Alain Chabrilangeas



Action carte scolaire le vendredi 9 février

- comment faire grève
- lettre aux parents

à retrouver sur notre site

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3088>

A l'issue du CTSD et à la lecture des tableaux ci-contre, la balance des postes présente un solde positif.

Certaines situations devraient donc pouvoir évoluer favorablement au CDEN du 9 février.

Balance des postes	
Postes fermés	54,50
Postes ouverts	42,00
Bilan	12,50

CTSD du 2 février : compilation des mesures

lieu de fermeture avec * *abandon de mesure grisé italique*

RETRAITS D'EMPLOI À L'EXAMEN		54,50				
RETRAITS DANS LES CLASSES		30	fermetures			
POSTES PROVISOIRES non reconduits		5	fermetures			
École	TYPE	RPI	Circo	EP	PV	ULIS
FAUX	PRI		BE			
SOURZAC	PRI	513	SAOD			
ST PAUL LIZONNE	ELE	308	SAOD			
LA ROCHE CHALAIS	ELE		SAOD			
ST CYPRIEN	MAT		SED			
POSTES DEFINITIFS		25	fermetures			
BAYAC *	PRI					
MONSAC	ÉLÉ	403	BE			
NAUSSANNES	ÉLÉ					
PREYSSIGNAC-VICQ *	ÉLÉ					
MAUZAC ET GD CASTANG	PRI	416	BE			
CAMPAGNE *	PRI					
LE BUGUE	ÉLÉ					
LE BUGUE	MAT	420	BE			
JOURNIAC	ÉLÉ					
CAMPSEGRET * ou	ÉLÉ					
MAURENS *	PRI	429	BE			
RIBAGNAC *	ÉLÉ					
BOUNIAGUES	ÉLÉ	501	BO			
COLOMBIER	ÉLÉ					
SADILLAC *	ÉLÉ					
FLAUGEAC	ÉLÉ	504	BO			
SINGLEYRAC	PRI					
GAGEAC ET ROUILLAC *	ÉLÉ					
MONESTIER	MAT	506	BO			
SAUSSIGNAC	ÉLÉ					
EYMET	MAT		BO			
THIMERS	ÉLÉ		NND			
ST GERMAIN DES PRÉS *	ÉLÉ					
CORGNAC	PRI	620	NND			
EYZERAC	ÉLÉ					
PAYZAC	PRI		NND			
CHANCELADE	ÉLÉ		PN			
SARLIAC SUR L'ISLE	ÉLÉ		PN			
PERIGUEUX (GOUR DE L'ARCHE)	MAT		PN			Blocage fermeture
PERIGUEUX (ROUTE D'AGONAC)	MAT		PN			1 poste
LA BACHELLERIE	PRI	719	PS			
ST RABIER *	ÉLÉ					
SAINTE ORSE *	ÉLÉ	205	PS			
AZERAT	PRI					
MONTAGNAC LA CREMPSE	ÉLÉ					
DOUVILLE *	PRI	211	PS			
THENON	MAT		PS			
PERIGUEUX (LE LYS)	MAT		PS			Blocage fermeture
LEGUILLAC DE L'AUCHE *	ÉLÉ					
ST AQUILIN	MAT	202	SAOD			
MONTREM	ÉLÉ		SAOD			
NEUVIC	ÉLÉ		SAOD			X
ST ASTIER	MAT		SAOD			
ST MÉDARD DE MUSSIDAN	ÉLÉ		SAOD			
VEZAC *	MAT	703	SED			
BEYNAC ET CAZENAC	ÉLÉ					
CHÂTRES *	MAT	712	SED	X		
PEYRIGNAC	ÉLÉ			X		
ST CYBRANET	PRI					
CASTELNAUD LA CHAPELLE	PRI	715	SED			
DAGLAN	ÉLÉ					
AURIAC *	ÉLÉ	716	SED			
AUBAS	PRI					
BORREZE *	ÉLÉ	718	SED			
SALIGNAC EYVIGUES	PRI					
SAGELAT *	PRI	723	SED			
PAYS DE BELVES	PRI					
TURSAC	ÉLÉ		SED			
SAINTE GENIES	PRI		SED			
RETRAITS EN DEHORS DES CLASSES		24,5	fermetures			
Dispositifs PMQC (20,5 postes)						
RPI 420 CAMPAGNE /JOURNIAC / LE BUGUE, Le Bugue élémentaire						BE
BERGERAC L'Alba primaire						BE
BERGERAC Jean Moulin élémentaire						BE
SAINTE-ANTOINE-DE-BREUILH primaire						BO
BERGERAC Edmond Rostand élémentaire						BO
BERGERAC Cyrano de Bergerac/Naillac élémentaire						BO
VÉLINES primaire						BO
RPI 615 BUSSEROLLES / BUSSIÈRE / VARAIGNES, Bussière prim						NND
THIMERS élémentaire						NND
RPI 613 AUGIGNAC / SAINT-ESTÈPHE, Augignac primaire						NND
RPI 614 CHAMPNIERS / PIÉGUT, Piégut prim (0.5)						NND
NONTRON Gambetta élémentaire (0.5)						NND
PÉRIGUEUX Gour-de-l'Arche élémentaire						PN
PÉRIGUEUX André Boissière élémentaire						PN
PÉRIGUEUX Le Toulon élémentaire						PN
BOULAZAC-ISLE-MANOIRE Joliot-Curie primaire						PS
VERGT élémentaire						PS
LA DOUZE primaire						PS
LA ROCHE CHALAIS élémentaire						SAOD
SAINTE-AULAYE-PUYMANGOU élémentaire						SAOD
TERRASSON Jacques Prévert élémentaire (1.5)						SED
LE-LARDIN-SAINT-LAZARE élémentaire						SED
Autres supports (4 postes)						
MECS de BIONE : 2 supports						
CMPP de Périgueux : 1 support de direction						
CPD arts visuels implanté à la DSDEN : 1 support						

CREATIONS D'EMPLOI		42,00	
CP dédoublés	16	ouvertures	
RPI 209 ÉGLISE-NEUVE-DE-VERGT élémentaire			
RPI 214 BEAUREGARD			
RPI 514 MONTCARET primaire			
RPI 516 LAMOTHE-MONTRAVEL primaire			
RPI 517 SAINT-MÉARD-DE-GURÇON primaire			
PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT élémentaire			
SAINTE-ANTOINE-DE-BREUILH primaire			
CONDAT-SUR-VÈZÈRE primaire			
LE LARDIN ST LAZARE élémentaire			
LA DOUZE primaire			
LA ROCHE-CHALAIS élémentaire			
SAINTE-AULAYE-PUYMANGOU élémentaire			
TERRASSON élémentaire (2 postes)			
VÉLINES primaire			
VERGT élémentaire			
Moyens prov reconduits à titre déf			
BERGERAC Gambetta maternelle		BE	
BERGERAC Les Vaures élémentaire		BE	
BERGERAC Jean Moulin élémentaire		BE	
NONTRON Gambetta élémentaire		NND	
Moyens prov reconduits à titre prov			
RPI 429 MAURENS primaire (sous condition)		BE	
BERGERAC Bout des Vergnes primaire		BE	
CHATEAU-L'EVEQUE primaire		PN	
BOULAZAC-ISLE-MANOIRE Boulazac Joliot Curie primaire		PS	
BASSILLAC-ET-AUBEROCHE Bassillac primaire		PS	
TRELISSAC Marcel Fournier élémentaire		PS	
RPI 510 SAINT-REMY-SUR-LIDOIRE élémentaire		SAOD	
VILLETOUTREIX primaire		SAOD	
RPI 704 SAINTE NATHALENE primaire		SED	
MARCILLAC-SAINTE-QUENTIN primaire		SED	
MONTIGNAC élémentaire		SED	
Ouvertures à titre provisoire		5	ouvertures
COURSAC maternelle		SAOD	
RPI 717 PLAZAC élémentaire		SED	
SAINTE-LAURENT-DES-VIGNES primaire		BO	
RPC 710 VITRAC élémentaire		SED	
CUBJAC primaire		PS	
Situations à surveiller en ouverture			ouvertures
RPI 622 JUMILHAC-LE-GRAND primaire		NND	
Dispositif PMQC		4,5	ouvertures
BERGERAC Jean Moulin élémentaire		BE	
THIMERS Charlotte Serre élémentaire		NND	
BOULAZAC-ISLE-MANOIRE Boulazac Joliot-Curie primaire		PS	
PÉRIGUEUX Le Toulon élémentaire		PN	
MONTIGNAC élémentaire ½ poste		SED	
ASH		4,5	ouvertures
Création d'un support (0.50) à l'ITEP de PRIGONRIEUX			
Création d'un support d'enseignement à l'IME Rosette de BERGERAC			
Création d'un support CPD ASH sur la circo de Périgueux ASH			
Création d'un poste de coordo AVS implanté sur la circo de Périgueux ASH			
Création d'une ULIS-Ecole implantation à déterminer			
Remplacement		5	ouvertures
Brantôme maternelle			
Ste Alvère primaire			
Villambard maternelle			
St Laurent des Vignes élémentaire			
Sourzac primaire			
Supports spécifiques		7	ouvertures
Renfort péda cy 2 COULOUNIEIX-CHAMIERES Eugène Le Roy primaire			
Chargé de mission maternelle, implantation à la DSDEN.			
Chargé de mission EAC, implantation à la DSDEN			
Poste UPE2A à Périgueux (école à déterminer):			
Poste UPE2A à Bergerac (école à déterminer):			
Enseignant itinérant pour EANA, implantation à la DSDEN.			
Décharges au titre du sport scolaire - USEP (1 poste fractionnable)			

EVOLUTIONS DE STRUCTURES

Evolution liée à l'aménagement du territoire scolaire	
Réorganisation du RPI 714 COLY / SAINT-AMAND-DE-COLY	
transfert du poste de l'école de COLY sur l'école de SAINT-AMAND-DE-C	
- un pôle primaire à SAINT-AMAND-DE-COLY – 3 classes.	
Réorganisation du RPI 722 COUX-ET-B-MOUZENS / SIORAC-EN-PGD	
1 poste de Mouzens transféré vers Coux et B	
- un pôle primaire à COUX-ET-BIGAROQUE-MOUZENS – 4 classes ;	
- un pôle primaire à SIORAC-EN-PÉRIGORD – 3 classes.	
Autres situations	
BERGERAC	
fusion des écoles maternelle et élémentaire Edmond Rostand	
SARLAT	
transfert de 2 postes de J Leclair vers Le Pignol et Les Chênes verts	
- maternelle Le Pignol – 4 classes (dont une classe occitan) ;	
- maternelle Les Chênes Verts – 4 classes.	
Circonscriptions	
BERGERAC prim E Rostand passe sur Bergerac Est	
BERGERAC mat Le Taillis/Naillac passe sur Bergerac Est	
BERGERAC élém Le Taillis/Naillac passe sur Bergerac Est	

Agenda

Nous y étions :

Jeudi 11 janvier

- GT ASH

16 et 17 janvier

- Conseil national

Vendredi 19 janvier

- CTA carte scolaire

Vendredi 26 janvier

- GT carte scolaire

Lundi 29 janvier

- GT postes adaptés

Vendredi 2 février

- CTD carte scolaire

Lundi 5 février

- CDAS

Mardi 6 février

- CAPD

Nous y serons :

Jeudi 8 février

- CHSCT

Vendredi 9 février

- CDEN carte scolaire

Février – mars : dates importantes

- **Courant février** : Circulaire temps partiel et disponibilité
- **5 mars** : résultats des permutations informatisées
- **6 mars** : ouverture du serveur SIAM pour le mouvement départemental

Facebook



Programmation des RIS

Les dates de ces réunions d'informations syndicales peuvent varier en fonction de contraintes de dernière minute. Chaque collègue a droit à 9 heures d'information syndicale par année scolaire. Cela correspond chez nous à 3 RIS dans l'année. Déduction possible des heures de présence aux RIS, des 18h d'animations pédagogiques (que la RIS et l'animation aient lieu en même temps OU non) et/ou des 6h de la journée de solidarité. Les enseignants intéressés par une RIS doivent informer leur IEN au moins une semaine avant la réunion syndicale. Les informations concernant les Ris, calendrier et modèles de lettres sont sur notre site à l'adresse suivante

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article2693>

RIS 2ND SEMESTRE

Mercredi 21 mars – 14h00-17h00 (Bourse du Travail)

- Ris départementale thématique sur l'inclusion

Mardi 27 mars - 17h00

- Ris Thiviers (à l'école élémentaire)
- Ris Ribérac (lieu à déterminer)
- Ris Le Bugue (lieu à déterminer)

Jeudi 29 mars - 17h00

- Ris Montpon ou Mussidan (lieu à déterminer)

Mardi 3 avril - 17h00

- Ris Bergerac (lieu à déterminer)
- Ris Périgueux (à la Bourse du Travail)
- Ris Nontron (à l'école élémentaire Anatole France)
- Ris Sarlat (lieu à déterminer)

Mardi 24 avril - 17h00

- Ris Port Ste Foy (lieu à déterminer)

Jeudi 26 avril - 17h00

- Ris St Astier (lieu à déterminer)

A retenir

Voici une liste non exhaustive des opérations administratives traitées par la DSDEN en CAPD ou CTD. Les dates sont données à titre indicatif ; elles peuvent varier d'une année à l'autre.

Liste d'aptitude direction

- Dépôt du dossier (mi-octobre)
- Résultats Capd (janv)

CAFIPEMF

- Dépôt du sujet de mémoire (oct)
- Dépôt dossier d'inscription (nov)

Retraite

- Dépôt du dossier (fin septembre)

Supplément familial de traitement

- Retour du dossier (mi-octobre)

Promotions

- CAPD (nov)
- Accès hors classe (mai-juin)

CAPASH

- Dépôt du dossier (en décembre)
- Résultats Capd (en mars)

Permutations informatisées

- Ouverture du serveur (novembre)
- Résultats (début mars)

Intégrer le 2nd°

- Dépôt du dossier (en janvier)
- Résultats Capn (en juin)

Congés formation professionnelle

- Dépôt du dossier (en février)
- Résultats Capd (en mars)

Temps partiel

- Dépôt du dossier (fin mars)
- Résultats Capd (mai-juin)

Ineat-Exeat

- Dépôt du dossier (fin mai)
- Résultats Capd (mai-juin)

Mouvement

- 1ère phase (mars-avr)
- 2ème phase (avr-mai)
- 3ème phase (mai-juin)

Carte scolaire

- Début janvier (GT)
- Fin mars (CTD-CDEN)

« Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la section - Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à SNUipp-FSU 24 Bourse du travail-26 rue Bodin-24029-PÉRIGUEUX CEDEX »

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX CEDEX

Téléphone : 05 53 08 21 25 - courrier : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr/>

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

répondeur téléphonique et courrier électronique hors permanences